

# VILLE DE NICE

*Séance du conseil municipal du 10 décembre 2010*



## **DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU BUDGET POUR 2011**

## INTRODUCTION

Selon l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Locales, le vote du budget doit être précédé d'un débat sur les orientations générales qui vont être prises en compte pour l'année à venir.

Le débat d'orientation budgétaire constitue donc la première étape qui permet au Conseil Municipal de faire connaître sa stratégie financière, après avoir fait le point sur la situation budgétaire, et ainsi d'établir les moyens mobilisables nécessaires à la mise en œuvre de ses projets.

Les choix et les objectifs que nous retiendrons doivent évidemment intégrer les éléments macro-économiques qui vont déterminer l'évolution de nos capacités financières, de même qu'ils doivent tenir compte du plan de lutte contre la crise mis en place par le Gouvernement. Notre collectivité doit poursuivre l'action engagée en 2009 et 2010 en maintenant un contrôle strict de ses dépenses de fonctionnement, afin de dégager un autofinancement suffisant pour pouvoir atteindre un niveau d'investissement nécessaire, soutenir l'emploi et moderniser ses équipements.

Le présent rapport d'orientation budgétaire est organisé autour des trois thèmes suivants :

- **L'environnement économique et institutionnel, afin d'appréhender le contexte général dans lequel la Ville évolue,**
- **La situation financière de notre commune,**
- **Les principales orientations qui en découlent pour le budget 2011 et les budgets suivants.**

\* \* \* \* \*

## I. LE CONTEXTE GENERAL

### A. L'économie française au regard de la croissance mondiale<sup>1</sup>

La situation économique générale subit toujours les conséquences de la crise économique mondiale. Elle semble avoir atteint son paroxysme en 2009 / 2010. La récession mondiale actuelle malgré des signes positifs de reprise économique, variables selon les zones économiques (L'Asie et les économies émergentes dynamiques et les économies avancées - États-Unis, Europe - à la peine), rend toujours la prévision incertaine<sup>2</sup>.

#### 1. Une crise bancaire en phase de stabilisation.

La crise financière semble en voie de stabilisation, notamment grâce aux différents plans d'aides des principales puissances économiques. Les mesures de gouvernance décidées dans le cadre du G20 visant à rétablir la confiance en revenant à des pratiques moins risquées et en créant les conditions d'une meilleure régulation des activités financières vont se poursuivre avec l'adoption de l'accord Bâle III (augmentation du ratio de fonds propres).

#### 2. Une croissance qui s'améliore lentement.

Le taux de la croissance mondiale est estimé à 4,8 % en 2010, après un niveau de -0,6 % en 2009. La prévision pour 2011 au niveau mondial est estimée à 4,2 %<sup>3</sup>. Pour la zone euro, EUROSTAT fait état pour 2010 d'une croissance de 1,0 %<sup>4</sup> (1,4 % pour l'INSEE). De nombreuses incertitudes planent encore sur l'année 2011 (réponse des marchés sur la dette souveraine, réponse des États à la suppression progressive des plans de relance, endettement, etc.) conduisant l'INSEE à estimer la croissance de la France pour 2011 à 1,6 % même si l'Etat a estimé pouvoir retenir, pour bâtir sa loi de finances, un taux de croissance de 2%..

<sup>1</sup> Données issues du bulletin Perspectives économiques 2009-2010 du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

<sup>2</sup> In « Perspectives de l'économie Mondiale » Fonds Monétaire International (Octobre 2010)

<sup>3</sup> Id.

<sup>4</sup> In « Eurostat communiqué 127/2010 » - 2 septembre 2010

### **3. Des perspectives de croissance marquées par l'endettement des États.**

L'endettement privé et la régulation incomplète du secteur financier apparaissent comme les causes principales de la crise financière. Pour y pallier, les principaux États, déjà fragilisés, ont dû financer par l'emprunt les plans de soutien à l'économie, avec pour conséquence un endettement intérieur total (public et privé) qui dépasse largement 200 % du PIB.

Nombre de pays sont maintenant conduits à adopter des plans de maîtrise des dépenses publiques pour faire face au remboursement de cette dette. Cette pression sur l'économie risque d'engendrer une croissance limitée et une diminution des dotations qui pèsera sur les ressources de l'ensemble des collectivités.

## **B. Les données économiques et financières relatives aux collectivités locales**

### **1. L'activité économique des collectivités locales**

Les budgets 2010 votés par les collectivités locales prévoient une hausse des dépenses totales de 3,2 %, après 2,9 % en 2009. Cette évolution est relativement faible au regard de celles des dix dernières années<sup>5</sup> marquées par les transferts de compétences de l'État vers les collectivités.

Pour les communes, cette hausse est de 3 %. La réalisation d'équipements (+ 4,5 %) reste importante pour les communes puisque les mesures de plan de relance ont été maintenues pour celles n'ayant pas mis en place de tels plans en 2009.

Le volume des dépenses de personnel évolue de 2,8 %, compte tenu de l'évolution du point d'indice de 0,5 % sur l'année 2010 et du glissement vieillesse technicité (GVT), ce qui traduit au plus un maintien des effectifs.

### **2. La poursuite de la réforme des dotations de l'État**

Le régime actuel des relations financières entre l'État et les collectivités territoriales qui est défini par la loi, constitue un cadre déterminant pour les budgets des collectivités locales.

<sup>5</sup> Données issues du Bulletin d'informations statistiques de la DGCL n°76 – Septembre 2010

La loi de finances pour 2005 a changé les modes de calcul de la principale dotation de l'État aux collectivités locales, à savoir la dotation générale de fonctionnement - DGF- en instituant quatre composantes : la dotation de base, la dotation de superficie, le complément de garantie et la part « compensations ».

L'évolution constatée ces dernières années a été marquée par :

- ✓ la forfaitisation de la dotation globale de fonctionnement,
- ✓ la systématisation de l'indexation sur les prix des enveloppes de dotations,
- ✓ l'association des collectivités locales à l'effort de redressement des finances publiques.
- ✓ La diminution des compensations fiscales par leur adjonction à l'enveloppe normée.

Cette enveloppe normée de la Dotation Globale de Fonctionnement évoluait, il y a quelques années encore, en fonction de l'inflation augmentée de la moitié de l'évolution du PIB, pour se réduire à l'inflation augmentée d'un tiers du PIB et, jusqu'à cette année à la seule inflation prévisionnelle. Pour les années 2011 à 2013 le Gouvernement entend geler totalement la DGF, sans indexation d'aucune sorte, en stabilisant ses concours en valeur.

### **3. Les grandes orientations du budget de l'État pour 2011**

Le Projet de Loi de Finances pour 2011 prévoit une croissance de 2 %, permettant de ramener le déficit public à 6% du produit intérieur brut et une quasi stabilité de l'inflation en 2011 à 1,5 % (prévision : 1,6 % en 2010).

Le Gouvernement poursuit la programmation triennale des dépenses de l'État (2009-2011), avec un objectif d'évolution des dépenses limité à la seule inflation, générant 40 milliards d'euros d'économies. Pour les trois années suivantes, le Gouvernement envisage une limitation du montant des dépenses de l'État à 0,6 % hors inflation.

Les collectivités locales devront donc prendre en compte ces évolutions économiques qui se traduisent principalement par la stabilité des dotations de l'État et par l'atonie des recettes liées à l'activité économique (droits de mutation, produits des jeux dans les casinos, taxe sur l'électricité...).

\* \* \*

## II. LA SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE DE NICE

### A. L'analyse rétrospective de la situation financière de la ville

Pour tenir compte du contexte national et international, la ville de Nice a été amenée à ne pas augmenter les impôts, en conservant ainsi des niveaux de taux largement inférieurs à la moyenne des grandes villes<sup>6</sup>,

- ✓ poursuivre le plan d'économies des dépenses de fonctionnement permettant de dégager un résultat de fonctionnement le plus élevé possible pour financer nos investissements.
- ✓ contrôler strictement ses dépenses de personnel, notamment en mutualisant les directions ressources (Ressources humaines, marchés, juridique, logistique, domaine, parc autos et informatique).
- ✓ poursuivre les mesures d'aides décidées ces trois dernières années au bénéfice des Niçoises et des Niçois :
  - Gratuité des musées,
  - Aide à la garde d'enfants,
  - Aide à l'accession à la propriété,
  - Reconduction de la mesure de prise en charge d'une part des licences sportives pour les jeunes de 6 à 18 ans,

### B. Les premiers éléments de bilan de l'exercice 2010

#### 1. Le premier élément est la réussite de la création de la communauté urbaine

Dans le cadre de la création de Nice Côte d'Azur, le transfert des compétences de voirie et propreté, du contrat de cohésion sociale et de l'établissement des documents d'urbanisme permettent d'ores et déjà, grâce à la décision prise en début de mandat, de doter l'agglomération niçoise de l'outil d'aménagement enfin adapté à son territoire, à ses besoins et à ses ambitions.

---

<sup>6</sup> Voir tableaux comparatifs en annexe 1

## 2. Les principales mesures décidées en 2010

### a) La maîtrise des dépenses de fonctionnement

#### *(1) Des dépenses de fonctionnement maîtrisées*

**La maîtrise des charges de fonctionnement est une condition indispensable pour financer la réalisation des nombreux équipements de proximité nécessaires aux Niçoises et aux Niçois.**

Le processus de limitation des dépenses de fonctionnement a été initié dès le budget primitif 2009 et poursuivi en 2010 avec un plan d'économies reposant sur les axes suivants :

- La politique de recrutement, ayant permis de stabiliser les effectifs de la ville, fondée sur le remplacement d'un agent pour deux départs, à l'exception :
  - ✓ des secteurs prioritaires : Police municipale, crèches et écoles, se traduisant par un accroissement des effectifs de police municipale, du nombre de places de crèches et du nombre de places en centres de loisirs,
  - ✓ la reprise en régie de la gestion de Jean Bouin,
- La mutualisation des services entre la ville et Nice Côte d'Azur avec la mise en commun des moyens humains des services supports est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2010, touchant 734 agents des directions mutualisées (affaires juridiques, ressources humaines, commande et marché public, informatique, logistique et parc autos). Cette mise en commun des moyens a favorisé la maîtrise de la masse salariale avec une des économies évaluées à environ 800.000 €
- La poursuite d'une gestion de la dette prudente. De plus, la faiblesse historique des taux d'intérêts permet de souscrire des emprunts nouveaux à des conditions plus avantageuses.

*(2) Des dépenses de fonctionnement orientées vers une meilleure satisfaction des besoins des Niçoises et des Niçois*

Le contrôle rigoureux de nos dépenses s'opère par des choix et des réorientations importantes, permettant d'améliorer les services répondant aux attentes de nos concitoyens, dans de nombreux secteurs.

- ✓ Les subventions ont également été réorientées vers :
  - Le Centre Communal d'Action Sociale, pour apporter un soutien aux plus défavorisés (17,1 M€ en 2010)
  - A l'Office du Tourisme et des Congrès, pour accroître l'attrait touristique de notre ville (12,7 M€ en 2010).
- ✓ Des crédits de fonctionnement ont été redéployés pour améliorer les services rendus aux Niçoises et aux Niçois avec :
  - avec 281 foyers ayant bénéficié de l'allocation compensatrice de 200 € aux familles en attente d'une place dans les établissements de la petite enfance et 338 places de crèches créées.
  - Le maintien et l'amélioration de la qualité des services rendus à la population : Le label Qualiville confirme la forte fréquentation des mairies annexes, puisque plus de 260.000 visites ont été enregistrées dans ces sites déconcentrés.
  - L'ouverture de la bibliothèque Louis Nucéra le dimanche après midi.
  - L'ouverture des piscines municipales le dimanche matin
  - L'accès libre dans les musées
- ✓ L'affirmation d'une politique en faveur des personnes handicapées

**b) Des dépenses d'investissement essentiellement consacrées à la proximité et à la cohésion sociale**

L'ensemble des réalisations de la ville répond maintenant systématiquement aux exigences de développement durable avec l'inscription dans nos marchés du respect des normes environnementales (HQE et si possible THQE). Cette exigence est un objectif transversal qui est présent dans l'ensemble de nos grands projets et actions.

L'effort en faveur de l'investissement a été réparti en trois plans d'actions :

- **Un plan pour la sécurité :**

- La programmation d'achat de matériel et d'équipement (matériel de géo-localisation, véhicules), pour une autorisation de programme de près de 7 M€ en 2010 ;
- L'équipement de la ville avec un système de vidéosurveillance de pointe (300 caméras en 2010 et 2011) sera achevé en 2011 et a largement contribué à permettre à nos concitoyens d'évoluer dans une ville plus sûre. Cet effort sera poursuivi en 2011 et 2012 avec l'installation de caméras supplémentaires permettant d'étendre la sécurisation dans de nouveaux quartiers.

- **Un grand plan pour la proximité** représentant au total des opérations dans les domaines de la politique scolaire, la petite enfance, le sport et l'embellissement de la cité.

- la création ou l'extension de groupes scolaires (GS Pierre Merle, GS Aimé Césaire, Nice Flore, Saint Isidore)
- Pour les équipements sportifs, avec :
  - le choix du mode de construction et de gestion du Nice Stadium a été arrêté sur un partenariat public privé,
  - la réalisation de terrains de football à l'emplacement des entrepôts des Galeries Lafayette,
  - du stade de la Lauvette.
- Des travaux d'embellissement de la ville, avec :
  - la restauration de la Basilique Notre Dame
  - la rénovation du « Vieux Nice »
  - la rénovation du jardin Thiolo
  - le réaménagement du Jardin Pégurier
  - la rénovation de différents squares et jardins
- 2010 a permis également la poursuite des travaux de la première tranche de réalisation du Centre de Sports et Loisirs de Saint Pancrace.

- **Un plan pour favoriser l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite** a fait l'objet
  - d'une affectation de 0,5 M€ en 2010, avec des travaux de mises aux normes portant sur :
    - des bâtiments liés à l'éducation (GS St Barthélémy, St Roch, Fuon Cauda, Ariane Nord, Jean Macé, etc.)
    - des bâtiments liés à l'animation (CAL Gorbella)
    - des bâtiments liés à la culture (Théâtre de l'Opéra, Galerie Ste Réparate)
  - la mise en place de l'handiplage (de Carras et du Centenaire) a permis à de nombreuses personnes à mobilité réduite de profiter des plages de Nice.

\* \* \* \*

### III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

#### A. Les perspectives pour les prochains exercices

##### 1. Le scénario d'évolution pluriannuelle du budget

Compte-tenu de la faible progression des produits (impôts, dotations et compensations) et de la volonté de contrôler très strictement les dépenses (charges de personnel, charges générales, subventions, annuité de la dette), le budget prévisionnel de la ville peut être établi.

Cette prévision tend à garantir le maintien des grands équilibres financiers de la ville et à déterminer des ressources permettant d'assurer le financement de dépenses d'équipement de l'ordre de 90 M€ par an.

Ce scénario se fonde sur **la stabilité de la fiscalité, le maintien de notre capacité d'autofinancement et de notre capacité d'endettement et l'ajustement de notre programme d'équipement. Dans un tel scénario, la gestion la plus stricte des dépenses de fonctionnement est donc essentielle.**

## **2. Des mesures d'économie prises dès 2009 et poursuivies en 2010**

La volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement a été affirmée dès l'exercice 2009 avec un premier plan d'économies portant sur :

- ✓ la gestion du personnel, avec le remplacement d'un agent sur deux et le remplacement des agents dans les seuls secteurs prioritaires (police municipale, crèches, écoles)
- ✓ la limitation des dépenses de fonctionnement des services, avec un contrôle strict des consommables, papier et fournitures et une réduction du parc automobile de la ville
- ✓ la réduction du nombre de manifestations tout en préservant celles liées aux actions de proximité et à l'image de la ville, la réduction du nombre de déplacements, le recours au courrier électronique
- ✓ les missions municipales pouvant être réalisées en régie, comme le nettoyage des locaux, le petit entretien ou la surveillance des bâtiments communaux.

En 2010, l'encadrement des dépenses de fonctionnement a ainsi permis de maintenir l'évolution des charges de fonctionnement à 0,9 % par rapport à 2009 (à périmètre constant), très en deçà du taux d'inflation estimé à 1,6 % en 2010.

## **3. Les principales orientations pour 2011**

- L'exercice 2011 va enregistrer l'achèvement du processus de mutualisation des services ressources. Ce rapprochement entre la ville et la communauté urbaine offre la perspective d'une plus grande efficacité et d'une synergie des moyens, source d'économies communes.

Pour 2011 et les exercices suivants, cette gestion rigoureuse sera donc maintenue et amplifiée, avec des objectifs de stabilité en euro constant des masses budgétaires consacrées au fonctionnement et une évaluation des politiques publiques de la collectivité afin d'orienter ou réorienter les efforts en priorité vers les actions au bénéfice des Niçoises et des Niçois.

- Dans cette simulation, le programme d'équipement prévu aux budgets primitifs avoisine 90 M€ par an entre 2011 et 2013.

Ce scénario prend en compte le faible dynamisme de nos recettes de fonctionnement qui n'augmentent que de 1 % en moyenne annuelle sur cette période.

Cette modeste évolution provient :

- Du faible dynamisme de nos bases fiscales, lié à la forte densité de construction et à la superficie réduite des terrains encore constructibles,
- Des précautions qu'il convient de prendre sur l'évolution des taxes liées à l'activité économique, notamment des droits de mutations, mais aussi à des évolutions plus structurelles, s'agissant du produit des jeux (paris en ligne sur internet). Ce dernier a connu une forte baisse en 2009 et 2010 (- 3 M€ en trois ans pour les produits des jeux).

Pour favoriser le financement par l'épargne de nos projets d'investissement et maintenir durablement les capacités financières de la ville, la réussite d'un programme d'économies sur nos charges de fonctionnement est indispensable.

Il est également essentiel de ne contracter des emprunts nouveaux que s'ils n'excèdent pas en volume les emprunts remboursés, et aux conditions les plus avantageuses. La faiblesse actuelle des taux d'intérêts est particulièrement favorable à cette politique et peut réserver des opportunités. Une augmentation des taux d'intérêt aurait, en revanche, pour conséquence de restreindre nos capacités d'épargne.

Sur les prochains exercices, l'accent doit rester mis sur une maîtrise de l'endettement, et sur la recherche des opportunités de désendettement.

La collectivité doit encore améliorer ses financements externes par une recherche systématique de cofinancement de ses projets en relation avec ses partenaires habituels (Europe, État, Région, Département, Caisse d'Allocations Familiales, etc.).

Les secteurs prioritaires pour 2011 demeurent :

- *la petite enfance,*
- *la sécurité*
- *et la proximité.*

## B. Le projet de budget primitif pour 2011

La reprise en régie de la Restauration Scolaire vient modifier le périmètre du budget 2011 par rapport à ses précédents, tant en dépenses qu'en recettes car elle interviendra à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, pour 6 mois d'activité et conduira à inscrire les dépenses et recettes comme suit sur les exercices 2011 (reprise en régie au 1<sup>er</sup> juillet) et 2012 (première année pleine).

### PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA REPRISE EN REGIE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

	Budget 2010		Budget 2011 *		Budget 2012 *	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Délégation de service public	14,3 M€	- €	7,4 M€	- €		
Reprise en régie directe			<b>11,4 M€</b>	<b>4,0 M€</b>	<b>24,0 M€</b>	<b>9,2 M€</b>

\*= Reprise en régie sur 6 mois

1. La dépense de la ville pour la délégation constitue le chiffre d'affaire net de la délégation.
2. Les chiffres de la régie, inscrits aux budgets 2011 et 2012, sont des prévisions budgétaires qui constituent le maximum des crédits dédiés à cette activité, en application des principes de prudence et de sincérité budgétaire.

Le coût net pour 2012, en année pleine, est estimé à ce jour à 14,8 M€ proche du coût de la délégation pour la ville, compte tenu de l'inflation.

Au regard de ces éléments, le projet de budget primitif pour 2011 pourrait s'établir de la façon suivante :

		2010	2011
<b>INVESTISSEMENT</b>	Recettes	111	109
	Dépenses	135	133
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Recettes	497	500
	Dépenses	473	476

### I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Les recettes de fonctionnement du budget 2011

#### (1) La stabilité de la fiscalité

Le prochain exercice connaîtra encore une stabilité fiscale.

**2011 sera une nouvelle année sans augmentation des taux de fiscalité pour les Niçoises et les Niçois, alors que 7 des 20 plus grandes villes de notre pays ont augmenté leurs taux de taxe d'habitation et de taxe sur le foncier bâti en 2010, après une précédente augmentation en 2009 pour 6 d'entre elles.**

Pour le pouvoir d'achat des contribuables niçois, cette décision est renforcée par la politique d'abattement très favorable de la ville de Nice qui se situe au maximum de ce qu'autorise la réglementation :

- Abattement général à la base : 15 %
- Abattement pour personne à charge : 20 % pour les deux premières personnes à charge, 25 % à partir de la troisième personne à charge.
- Abattement pour personne handicapée à charge : 10 %

De nombreuses grandes villes pratiquent des abattements moindres. A Nice, Christian ESTROSI a concrétisé sa volonté de protéger les populations les plus défavorisées.

**Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le produit fiscal attendu pour 2011 sera de l'ordre de 250 M€**

*(2) L'évolution des autres recettes.*

**(a) Les autres impôts et taxes**

Dans l'esquisse budgétaire pour 2011, les autres impôts et taxes sont estimés à 58 M€ (en légère diminution par rapport à 2010 : 59 M€) et comprennent notamment :

- la taxe sur l'électricité : 6,5M€ + 0,35 M€ par rapport au BP 2010 ;
- la taxe de séjour : 4 M€, en hausse par rapport au BP 2010,
- les reversements effectués par Nice Côte d'Azur, dont 20 M€ pour l'attribution de compensation et 3 M€ pour la dotation de solidarité communautaire, *quasiment stables par rapport au BP 2010*,
- les droits de mutation : 16 M€, *en légère hausse par rapport au BP 2010 (+ 3,9 %)*,
- le produit des jeux dans les casinos : 6 M€, - 1,6 M€ par rapport au BP 2010, *les casinos subissant de plein fouet l'autorisation des paris en ligne sur Internet et les résultats 2010 traduisant déjà cette baisse.*

**(b) Les dotations et compensations**

Leur montant total ne pourra être déterminé qu'après le vote de la loi de finances qui fixera notamment l'évolution de la DGF, ainsi que celle des compensations de taxe professionnelle, de taxe d'habitation et de taxe foncière.

La prévision actuelle est une stabilité de ces ressources par rapport à 2010 avec un montant envisagé de l'ordre de 148 M€ Si la dotation forfaitaire diminue de 2 % (entraînant une baisse de la DGF de - 0,5 M€), cette baisse est contrebalancée partiellement par une hausse de la dotation de compensation des trois taxes (+ 0,1 M€).

### **(c) Les autres recettes de fonctionnement**

Elles comprennent :

- Les produits du domaine estimés à 22 M€ ; des recettes supplémentaires (4 M€) sont prévues en 2011 du fait de la reprise en régie de la restauration scolaire.
- Les autres produits de gestion courante d'un montant prévisionnel de 15 M€
- Les atténuations de charges estimées à 1,9 M€
- Les recettes exceptionnelles évaluées à 0,16 M€

Au total, ces autres recettes de fonctionnement s'établiraient à 39 M€ soit une stabilité par rapport à l'exercice précédent.

**Selon ces estimations, le montant des recettes de fonctionnement pour l'exercice 2011 pourrait être d'environ 500 M€**

### **b) Les dépenses de fonctionnement**

#### **(1) Les charges générales**

Ces dépenses comprennent l'ensemble des achats de fournitures et prestations de service nécessaires au fonctionnement courant de la collectivité et de ses services.

Compte tenu de la faiblesse de l'inflation d'une part, des efforts très importants de gestion et de rationalisation d'autre part, l'estimation est d'une dépense de 95,3 M€ en légère hausse (+ 3 %, soit + 2,9 M€) par rapport au Budget Primitif de l'exercice 2010.

Cette hausse est due à l'intégration des charges de gestion courante de la restauration scolaire reprise en régie sur 6 mois, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, pour un montant de 5,9 M€ pour un semestre.

A périmètre constant, le montant des charges générales s'établirait à 89,4 M€ soit une diminution importante, amorcée dès l'année dernière, de 3,4 % (soit près de 3 M€ d'économies) due notamment à la mise en place de la mutualisation et à une recherche des économies sur l'ensemble des postes de dépenses générales de la collectivité.

### **(2) Les charges de personnel**

Les premiers résultats de la politique mesurée de recrutement, décidée en 2009 et poursuivie en 2010, se concrétisent. L'estimation de dépenses est de l'ordre de 256 M€ contre 245,50 M€ en 2010.

Cette hausse comprend des éléments importants comme :

- L'intégration à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011 des 600 employés du service de la Restauration scolaire pour environ 5,5 M€
- La reprise du personnel des ascenseurs du château, représentant 3 agents, soit 0,1 M€ en année pleine.
- La reprise du personnel de la Gare routière, représentant 7 agents, soit 0,26 M€ en année pleine.
- La deuxième phase de l'ajustement des régimes indemnitaires des agents de la ville sur ceux de Nice Côte d'Azur pour 0,5 M€
- L'augmentation des tickets restaurants alloués par la ville aux personnels dans l'impossibilité de prendre leur déjeuner dans un restaurant municipal pour 0,5 M€ (passant de 7 à 8 €).

Hors reprises en régie [Restauration scolaire, gare routière, ascenseurs du château]), mais en intégrant les variations des carrières des agents, les charges de personnel s'établiraient à 250,1 M€ soit une hausse limitée de 4,6 M€ par rapport à 2010. La progression de la masse salariale à périmètre constant (+ 1,87 % en 2011 par rapport à 2010), serait donc moins rapide que l'évolution du GVT (Glissement Vieillesse-Technicité, c'est-à-dire les évolutions de carrières et de prises d'échelons) estimée à + 2,3 %, soit un gain de 1,1 M€ à périmètre constant.

### **(3) Les allocations et subventions.**

L'estimation des subventions pour 2011 s'élève à 87,6 M€ (87,5 M€ en 2010) permettant de maintenir le montant global des subventions.

#### *(4) Les charges financières*

Ce poste reste quasiment stable en raison de la faiblesse actuelle des taux d'intérêt. Pour 2011, la prévision s'établit à 16,3 M€

#### *(5) Les autres charges pour un montant total de 18 M€*

##### *o Les charges exceptionnelles*

Ce poste inclut principalement les prévisions pour règlement des redevances dues aux délégataires de service public et pour versement des indemnités transactionnelles. Compte tenu des éléments connus à la date de ce rapport, leur montant est estimé à 14,5 M€ en nette diminution par rapport à 2010 : -10M€

Cette différence s'explique principalement par la reprise en régie de la restauration scolaire qui conduira à ne verser au délégataire que la part qui lui est due au titre du contrat de délégation s'achevant au 30 juin 2011. Ceci induit une diminution de près de 7 M€ sur ce chapitre correspondant aux 6 mois d'activité.

##### *o Les provisions pour risques et charges*

L'épargne prévisionnelle pour faire face aux risques et litiges est estimée à 2,5 M€

##### *o Les dépenses imprévues*

Un montant de 0,8 M€ pourrait être inscrit pour faire face à ces dépenses.

**Au total, les dépenses de fonctionnement s'élèveraient environ à 476 M€ pour 2011, soit une hausse de 0,8 % par rapport à l'exercice précédent, deux fois moins élevée que l'inflation et les recettes prévisionnelles sont estimées à 500 M€**

**Ainsi, en s'appuyant sur une gestion maîtrisée de ses dépenses, tout en maintenant constante la fiscalité, la ville de Nice parvient à atteindre depuis trois ans un autofinancement de l'ordre de 24 M€, favorisant ainsi le financement du programme d'investissement.**

## **II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

### **1. Les dépenses d'investissement**

Les dépenses comprennent les dépenses d'équipement et les dépenses financières.

### *(1) Les dépenses financières*

Cette catégorie comprend :

- les dépenses de remboursement du capital de la dette pour un montant évalué à 42,4 M€ traduisant une stabilité, avec un encours de dette prévisionnel de 411 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2011.
- Les dépenses imprévues pour un montant estimé de 0,8 M€

Au total, ces dépenses à caractère financier s'élèvent à 43,2 M€

### *(2) Les dépenses d'équipement*

Comme indiqué dans la présentation du scénario prospectif, le montant des dépenses d'équipement pourrait être de l'ordre de 90 M€. Ce montant comprend :

- les dépenses récurrentes destinées au maintien en état du patrimoine de la ville et aux acquisitions nécessaires à son fonctionnement pour un montant d'environ 30 M€
- les dépenses liées aux projets d'équipements pour environ 60 M€

Dès l'exercice 2011, la ville entend engager différentes opérations d'importance, destinées à modifier le territoire de notre ville et la vie des Niçoises et des Niçois, afin d' :

#### *1°) Améliorer et embellir le cadre de vie :*

- L'opération d'aménagement de la Trame Verte est estimée à 2 M€ au titre du Budget Primitif 2011 et à hauteur de 20,5 M € pour les exercices suivants.
- L'aménagement du libre-accès des Terrasses des Ponchettes est estimé à 0,2 M€ sur le budget 2011 et 0,5 M€ sur les exercices suivants.
- L'enfouissement des lignes électriques pour un montant de 0,2 M€ en 2011 et 0,6 M€ sur les exercices suivants.

#### *2°) Dynamiser d'anciens espaces industriels :*

- La transformation de la Gare du Sud va nécessiter l'inscription d'une somme de 1,3 M€ sur 2011 et de 14,8 M€ sur les exercices suivants.
- Le réaménagement du site des Anciens Abattoirs va nécessiter la mobilisation de 0,2 M€ sur 2011.

#### *3°) Accroître la sécurité de nos concitoyens :*

- L'achèvement de la première tranche de mise en place de la vidéosurveillance va nécessiter la mobilisation de 2,2 M € sur l'exercice 2011. A ce jour, il a déjà été investi plus de 6,3 M€ sur les exercices antérieurs pour garantir la sécurité des Niçoises et des Niçois.
- La deuxième tranche d'installation de caméras de vidéosurveillance supposera l'inscription de 0,5 M € sur 2011 et 1,6 M € sur les exercices suivants.

4°) *Soutenir les efforts pour la petite enfance.*

- La création du Centre Multi-Accueil Victor Hugo devrait nécessiter l'inscription d'une somme de 0,7 M€ sur le budget 2011 et 0,2 M€ sur les exercices suivants.
- Trois baux à construction sont envisagés pour permettre à des opérateurs privés de créer des centres multi-accueil sur différents sites, notamment Vittone, Caucade et Carlone.

5°) *Conforter et accroître le dynamisme sportif de la ville*

- Études pour la création d'un complexe nautique dans la plaine du Var pour un montant de 0,2 M€ en 2011.
- Construction du Nice Stadium dans le cadre d'un contrat de partenariat public-privé. Par une participation prévisionnelle de l'ordre de 16 M€ sur 3 ans, la ville viendra abonder les éventuelles aides de l'État, de la Région et du Département, diminuant ainsi le coût global pour les années futures. La Communauté Urbaine est sollicitée pour participer, par la voie d'un fonds de concours, à hauteur de 6 M€ sur trois ans. L'esthétique et à la haute technicité de ce nouvel établissement, dont la construction a été pensée en vue de sa totale compatibilité avec les normes de développement durable, permettra à la ville de disposer d'un stade à la mesure de son dynamisme sportif.

Le détail des principales opérations est joint également en annexe 2.

**Au total, la section d'investissement pourrait atteindre un total de 133 M€**

## **2. Les recettes d'investissement**

Ces recettes comprennent l'autofinancement prévisionnel estimé à 24 M€ ainsi que les dotations et subventions, les emprunts nouveaux et les autres recettes d'investissement.

### *(1) Les dotations et subventions*

La principale dotation d'investissement est le Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) qui est estimé en 2011 pour un montant proche de 8 M€ contre 10 M€ en 2010 à la suite de la réussite du plan de relance en 2009. A cette somme, il y a lieu d'ajouter les subventions attendues de l'État, de la Région et du Département pour un montant estimé à 15,9 M€

### *(2) Les autres recettes d'investissement*

Ces recettes comprennent principalement le produit des cessions des éléments d'actif pour un montant estimé à ce jour à 15 M€

### *(3) Les emprunts nouveaux*

Pour financer la section d'investissement dont le montant s'élèverait à 140 M€, l'emprunt nécessaire pour équilibrer la section d'investissement du Budget Primitif pour 2011 serait de l'ordre de 70 M€

Compte-tenu du remboursement prévisionnel de la dette en capital de 42,4 M€, ce montant d'emprunts nouveaux conduirait à un ré-endettement prévisionnel de 22 M€

\*\*\*

\*

## **CONCLUSION**

**Ce programme d'investissement continue à marquer la volonté de replacer Nice, les Niçoises et les Niçois au centre des préoccupations de l'action municipale.**

**La crise financière a ouvert une période de crainte et d'incertitudes. La ville a su apporter sa réponse en s'engageant en 2009 dans un ambitieux plan de relance.**

**En procédant parallèlement à la revue de ses dépenses pour faire des économies et ainsi épargner le contribuable, la ville de Nice parvient à stabiliser son épargne à hauteur d'environ 24 M€ depuis trois ans.**

**Cette volonté permet le maintien et la stabilité des taux de fiscalité malgré le faible dynamisme des ressources de la collectivité et la poursuite d'un programme d'investissement orienté vers la proximité, au service des Niçoises et des Niçois.**

---

## Annexe 1

## Classement des grandes villes hors Paris (TH et TFB 2010)

TAXE D'HABITATION 2010					TAXE FONCIER BATI 2010				
Rang	Ville	Commune	Intercom	Cumul	Rang	Ville	Commune	Intercom	Cumul
1	LILLE	33,55%		33,55%	1	GRENOBLE	36,73%	1,37%	38,10%
2	NIMES	29,33%		29,33%	2	ANGERS	31,49%		31,49%
3	MARSEILLE	26,83%	1,95%	28,78%	3	MONTPELLIER	31,18%		31,18%
4	STRASBOURG	24,06%		24,06%	4	NIMES	31,05%		31,05%
5	NANTES	24,04%		24,04%	5	REIMS	30,71%		30,71%
6	BREST	20,84%	3,08%	23,92%	6	LE HAVRE	29,00%		29,00%
7	RENNES	21,99%	1,45%	23,44%	7	BORDEAUX	28,10%		28,10%
8	BORDEAUX	22,98%		22,98%	8	NANTES	27,51%		27,51%
9	MONTPELLIER	22,49%		22,49%	9	RENNES	25,76%	1,56%	27,32%
10	GRENOBLE	21,52%	0,70%	22,22%	10	BREST	24,33%	2,87%	27,20%
11	DIJON	21,53%		21,53%	11	DIJON	26,37%		26,37%
12	<b>NICE</b>	<b>21,33%</b>		<b>21,33%</b>	12	TOULON	23,90%	2,35%	26,25%
13	LYON	21,30%		21,30%	13	MARSEILLE	22,56%	1,88%	24,44%
14	TOULON	19,35%	1,70%	21,05%	14	LILLE	23,56%		23,56%
15	REIMS	20,75%		20,75%	15	ST-ETIENNE	23,55%		23,55%
16	TOULOUSE	16,33%	4,02%	20,35%	16	<b>NICE</b>	<b>23,12%</b>		<b>23,12%</b>
17	ST-ETIENNE	20,16%		20,16%	17	TOULOUSE	17,64%	5,18%	22,82%
18	LE HAVRE	19,84%		19,84%	18	STRASBOURG	21,30%		21,30%
19	ANGERS	16,90%		16,90%	19	LYON	17,17%		17,17%

**Annexe 2**  
**Programme pluriannuel d'investissement**  
**Détail des principaux programmes en cours ou à lancer**  
**A TITRE INDICATIF**

POLITIQUE	OPERATION	Détails opération	2011	EXERCICES SUIVANTS
Foncier	Travaux Entretien Récurrent	Diverses Expropriations	1 500 000,00	6 000 000,00
<b>Somme Foncier</b>			<b>1 500 000,00</b>	<b>6 000 000,00</b>
Rayonnement Culturel	Opérations en cours	Abbaye de Roseland PAT	200 000,00	-
		Aménagement abattoirs	300 000,00	1 000 000,00
		Crypte Pairolière	700 000,00	-
		Gare du Sud (Médiathèque)	350 000,00	6 200 000,00
		MAMAC façades	4 200 000,00	1 430 000,00
	Opérations nouvelles	Gare du Sud (Gymnase)	957 350,00	8 616 158,00
	Travaux Entretien Récurrent		2 802 083,00	7 061 249,00
<b>Somme Rayonnement Culturel</b>			<b>9 509 433,00</b>	<b>24 307 407,00</b>
Modernisation de l'Administration	Travaux Entretien Récurrent		5 471 719,00	10 620 000,00
<b>Somme Modernisation de l'Administration</b>			<b>5 471 719,00</b>	<b>10 620 000,00</b>
Cohésion Sociale	Opérations en cours	Bibliothèque Pasteur	1 929 000,00	253 738,00
		Accueil de jour Xv <sup>e</sup> Corps+ transfert	2 480 000,00	1 020 000,00
		Bibliothèque Ariane	1 690 000,00	283 500,00
		Gymnase Ariane	365 000,00	4 164 000,00
		Réaménagement du Stade de l'Ouest	75 000,00	2 470 000,00
	Opérations nouvelles	Cal des Moulins	145 000,00	11 760 000,00
	Travaux Entretien Récurrent		1 100 000,00	1 600 000,00
<b>Somme Cohésion Sociale</b>			<b>7 784 000,00</b>	<b>21 551 238,00</b>
Développement Touristique et Économique	Opérations en cours	Frais d'étude	103 000,00	-
		Palais des Expositions tranche 1	4 500 000,00	700 000,00
		Palais des Expositions tranche 2	4 900 000,00	8 800 000,00
<b>Somme Développement Touristique et Économique</b>			<b>9 503 000,00</b>	<b>9 500 000,00</b>
Enseignement Supérieur	Opérations en cours	Subventions CPER	723 202,00	6 477 532,00
		UFR St Jean d'Angély	1 300 000,00	-
		UFR STAPS	3 000 000,00	-
	Opérations nouvelles	Maison de l'étudiant	200 000,00	4 800 000,00
		CNRS SANTE	800 000,00	1 200 000,00
<b>Somme Enseignement Supérieur</b>			<b>6 023 202,00</b>	<b>12 477 532,00</b>
Logements Sociaux	Opérations en cours	Aide aux bailleurs	7 342 603,52	22 116 626,06
<b>Somme Logements Sociaux</b>			<b>7 342 603,52</b>	<b>22 116 626,06</b>
Mise en conformité et rénovation	Opérations nouvelles	Loi de Robien Tranche 2-3	150 000,00	650 000,00
		CIVN Alimentation électrique	200 000,00	-
		Gestion Technique Centralisée en réseau fibre	200 000,00	1 300 000,00
	Travaux Entretien Récurrent		2 620 000,00	9 954 000,00
<b>Somme Mise en conformité et rénovation</b>			<b>3 170 000,00</b>	<b>11 904 000,00</b>
Plan Handicap Accessibilité	Opérations nouvelles	Plan de Travaux Mises Aux normes (loi handicap)	486 104,73	6 000 000,00
	Travaux Entretien Récurrent		350 000,00	1 350 000,00
<b>Somme Plan Handicap Accessibilité</b>			<b>836 104,73</b>	<b>7 350 000,00</b>
Plan de Proximité : Jeunesse et Loisirs	Opérations en cours	CSL St Pancrace	1 750 000,00	250 000,00
		Étanchéité Toiture Gorbella	100 000,00	-
	Opérations nouvelles	CAL les Combes (Éclairage des Cours)	600 000,00	160 000,00
		CSL Combes	200 000,00	4 500 000,00
	Travaux Entretien Récurrent		450 000,00	1 800 000,00
<b>Somme Plan de Proximité : Jeunesse et Loisirs</b>			<b>3 100 000,00</b>	<b>6 710 000,00</b>
Plan de Proximité : Petite Enfance	Opérations nouvelles	CME Victor Hugo	700 000,00	200 000,00
	Travaux Entretien Récurrent		1 170 000,00	3 460 000,00
<b>Somme Plan de Proximité : Petite Enfance</b>			<b>1 870 000,00</b>	<b>3 660 000,00</b>
Plan de Proximité : Embellissement Paysager	Opérations en cours	Colline du Château - Programme de sécurité	200 000,00	2 100 000,00
		Jardin péguirier	270 000,00	-
		Plage de la Réserve	100 000,00	-

				-
	Opérations nouvelles	Jardin ZAC Saint-Charles avenue L Braille	325 000,00	325 000,00
		Trame Verte	2 000 000,00	20 500 000,00
		Enfouissements lignes électriques	200 000,00	600 000,00
		Jardins Paradiso - Bellanda - Balustrades à reconstruire entièrement - Danger	88 000,00	-
		CPHM - Modifications des installations pour permettre le passage de la Voie de 40m	62 000,00	192 000,00
		Jardin Mouchan - Création d'un espace pour - de 3 ans	100 000,00	-
		Place de la libération - Aménagement		
		Statue de Ch. De Gaulle	80 000,00	-
	Travaux Entretien Récurrent		1 561 800,00	5 750 000,00
<b>Somme Plan de Proximité : Embellissement Paysager</b>			<b>5 886 800,00</b>	<b>30 367 000,00</b>
Plan de Proximité : Vie Scolaire	Opérations en cours	Ariane Nord (2eme tranche)	185 000,00	-
		Groupe scolaire Pierre Merle	100 000,00	-
		Restructuration du Righi	700 000,00	-
		GS Aimé CEZAIRE (ex st Charles)	2 000 000,00	100 000,00
	Opérations nouvelles	Cuisine Centrale	600 000,00	1 100 000,00
		Groupe scolaire Nice Flore	6 300 000,00	2 000 000,00
		Groupe scolaire St Isidore	300 000,00	14 999 000,00
	Travaux Entretien Récurrent		4 994 700,00	16 770 000,00
<b>Somme Plan de Proximité : Vie Scolaire</b>			<b>15 179 700,00</b>	<b>34 969 000,00</b>
Plan de Proximité : Embellissement Patrimoine	Opérations en cours	Arènes PAT	200 000,00	-
		Tvx divers réhabilitation	494 000,00	1 900 000,00
	Opérations nouvelles	Site Archéologique Termes Arènes de Cimiez	100 000,00	1 600 000,00
	Travaux Entretien Récurrent		2 154 008,00	4 300 000,00
<b>Somme Plan de Proximité : Embellissement Patrimoine</b>			<b>2 948 008,00</b>	<b>7 800 000,00</b>
Plan de Proximité : Sports	Opérations en cours	Cité des Sports	2 500 000,00	-
		Centre Équestre	1 529 000,00	100 000,00
		Grand Stade (étude et divers)	872 800,00	-
		Grand Stade (Subvention Équipement)	1 700 000,00	15 000 000,00
	Opérations nouvelles	Piscine Jean Médecin	400 000,00	-
		Complexe nautique de la Plaine du VAR (Étude)	200 000,00	
	Travaux Entretien Récurrent		3 440 000,00	8 340 000,00
<b>Somme Plan de Proximité : Sports</b>			<b>10 641 800,00</b>	<b>23 440 000,00</b>
Prévention et Sécurité	Opérations en cours	Caméras de vidéosurveillance	3 080 000,00	1 575 000,00
	Travaux Entretien Récurrent		869 362,00	2 710 000,00
<b>Somme Prévention et Sécurité</b>			<b>3 949 362,00</b>	<b>4 285 000,00</b>
	Travaux Entretien Récurrent		54 700,00	-
<b>Somme Santé</b>			<b>54 700,00</b>	-
Travaux Cimetière	Opérations nouvelles	CIMETIERE DE L'EST/ Carré Musulman	100 000,00	150 000,00
	Travaux Entretien Récurrent		200 000,00	1 200 000,00
<b>Somme Travaux Cimetière</b>			<b>300 000,00</b>	<b>1 350 000,00</b>